
Conseil-expert
Étude sur les zones de repêchage des écoles urbaines de la DSFM

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) invite les experts-conseils à lui faire parvenir une proposition pour l'étude sur les zones de repêchage des écoles urbaines de la DSFM.

La DSFM a été créée en 1994 afin d'assurer l'épanouissement de chaque apprenante et apprenant dans une perspective d'inclusion et de respect au profit de la communauté franco-manitobaine d'aujourd'hui et de demain.

La réalisation de sa mission s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

- L'équité, qui se démontre par la volonté d'inclusion et par l'adaptation des mesures de soutien aux besoins de chaque élève;
- L'excellence, qui se concrétise par la qualité élevée des services et programmes, et l'amélioration continue de l'organisation;
- Le leadership, qui se manifeste par son rôle déterminant dans le développement des communautés francophones du Manitoba.

L'expert-conseil, à la suite d'une étude approfondie de l'état des lieux et aux consultations communautaires, soumettra un rapport recommandant une piste d'action et identifiant les points importants que la division doit considérer dans son processus décisionnel. Pour y arriver, la DSFM s'attend à ce que l'expert-conseil entreprenne des recherches secondaires, des entrevues avec des informateurs clés et des rencontres consultatives avec la communauté scolaire.

La DSFM s'attend à ce que l'expert-conseil lui remette un rapport qui répond aux objectifs suivants :

- 1) Décrire la situation démographique des communautés de langue officielle en situation minoritaire – la communauté francophone – dans la région des écoles urbaines;
- 2) Identifier le nombre d'ayants droit et de non ayants droit qui voudrait s'inscrire aux écoles francophones dans la région des écoles urbaines au courant des prochains 10 ans;
- 3) Identifier les services actuels offerts en langue française pour la communauté francophone dans la région des écoles urbaines;
- 4) Identifier les besoins et les priorités non comblés en matière de service pour la communauté francophone dans la région des écoles urbaines;
- 5) Proposer des scénarios afin de trouver la meilleure façon d'utiliser les espaces des écoles urbaines; et
- 6) Proposer de nouvelles zones de repêchage des écoles existantes et futures urbaines de Winnipeg.

La DSFM demande que les experts-conseils intéressés lui remettent une proposition indiquant le travail qui serait accompli, le cachet rattaché à ce travail et le temps requis pour compléter ce travail.

Veuillez faire parvenir votre proposition écrite à l'adresse suivante au plus tard le vendredi 10 juin 2022 :

Rob Dupré-Ollinik
rob.dupré-ollinik@dsfm.mb.ca
Secrétaire-trésorier
Division scolaire franco-manitobaine
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R5K 0S1